



Ministère des solidarités et de la santé

Arrêté N° 2018-12/MNC portant modification de la composition du conseil d'administration
de la Caisse d'Allocations Familiales de la Réunion

LA MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 752-9 et D. 231-1 à D. 231-4 ;
Vu l'arrêté ministériel n° 2018-05/MNC modifié, en date du 2 février 2018 portant nomination des
membres du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Réunion ;
Vu les désignations formulées par le MEDEF, organisation habilitée ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : L'arrêté ministériel du 2 février 2018 susvisé portant nomination des
membres du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Réunion
est modifié comme suit :

En tant que représentants des employeurs

*Sur désignation du MEDEF
Mouvement des entreprises de France*

Titulaires

M Philippe FELIX
M Frédéric NARASSIGUIN
Mme Yvane LION

Suppléants

Mme Séverine DUNOGUIEZ
Mme Maryse PAYET
Siège vacant

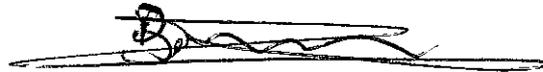
Le reste sans changement.

ARTICLE 2 : Le chef d'antenne de Saint-Denis de La Réunion de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion.

Fait à Saint Denis, le 25 mai 2018

La ministre des solidarités et de la santé,
Pour la ministre et par délégation,

Le chef d'antenne de Saint-Denis de la Réunion
de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. BERTHOU', written over a horizontal line.

Manuel BERTHOU